



LE LIEN DES SAINT-LAURENT DE FRANCE

Bulletin de liaison de l'Association nationale des Saint-Laurent de France

N° 62 - février 2020

www.saintlaurent.info



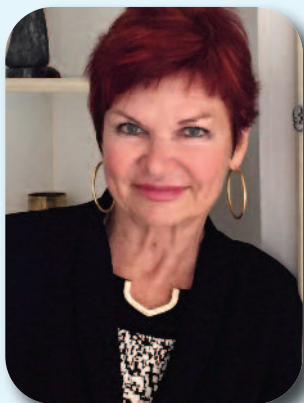
Saint-Laurent-des-Autels - Les membres du conseil d'administration et l'équipe de l'association locale © Photo Yvan Marcou

Sommaire :

**Réunion du conseil d'administration
des 21 et 22 novembre 2019
à Saint-Laurent-des-Autels**

**Délégation Générale
Tél. : 0467440376
saintlaurent.info@orange.fr**

Le mot de la présidente



Chers Saint Laurentais, Laurentaises, Laurentins, Laurentines, ...

Tout s'enchaîne, tout passe très vite, un rassemblement, le 30e du nom, se profile devant nous pour le mois d'août 2020 à Saint-Laurent-des-Autels, qui se prépare pour la seconde fois à nous accueillir.

Dans ce contexte le Conseil d'administration s'est réuni les 21 et 22 novembre 2019 dans cette commune devenue en 2015 une commune déléguée qui fait désormais partie de la commune nouvelle Orée-d'Anjou.

Magalie PARAIN, maire délégué, avec la sympathique équipe municipale et les bénévoles de l'association locale autour de Jean-Claude BOUCHEREAU, avaient organisé de manière remarquable ces deux jours de réunions agrémentés par une visite de la Maison du potier, métier de tradition du Pays des Mauges.

Cette réunion permettait aussi de découvrir le programme du 30^e rassemblement qui nous réserve bien de belles surprises et surtout une ambiance des plus conviviale.

En espérant que ce numéro du Lien des Saint-Laurent de France vous trouve en bonne santé, car c'est un des premiers vœux que nous formulons pour cette nouvelle année avec les membres du conseil d'administration et y rajoutant du bonheur et de la joie que nous partagerons en partie les 21, 22 et 23 août 2020 à de Saint-Laurent-des-Autels.

Bien amicalement.

Marie-France Corvest
Présidente de l'Association nationale des Saint-Laurent de France



Les membres du conseil d'administration et ceux de l'association locale en séance de travail © Photo Yvan Marcou

Saint-Laurent-des-Autels

Historique de la commune

Ecclésia Sancti Laurenti de alioribus fut le nom du village jusqu'en 1538 où celui-ci devint Saint Laurent-des-Aultiers. Le nom des Aultiers indique ici comme ailleurs, une Chapelle inférieure, une succursale dépendant d'une paroisse mère.

À la révolution comme dans toutes les communes avoisinantes, Saint Laurent-des-Autels a été visité par les colonnes infernales les 16 et 17 mars 1794 ; 230 personnes ont été tuées et enterrées dans plusieurs fosses communes.

En 1878, sur l'une de ces fosses, on construisit la Chapelle des Martyrs qui a été bénie le 2 juin 1879 par Monseigneur FREPPEL, évêque d'Angers.

Saint Laurent-des-Autels, commune de 2300 habitants, a une superficie de 1855 hectares dont 227 hectares de forêt qui représentent 13 % du territoire communal et se répartissent en 2 grosses unités : la forêt de la Foucaudière et le Bois du Ponceau.

La commune, est un carrefour de plusieurs axes de circulation importants. Elle est fortement soumise à l'influence de Nantes, distante d'une trentaine de kilomètres.

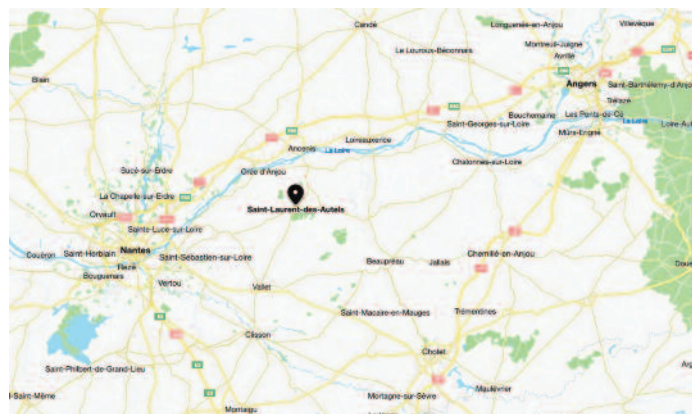
Activités économiques

- Agriculture, viticulture, industrie, artisanat et commerces
- Centre de tri : Courrier
- Entreprise de conditionnement de produits diététiques : Pilège
- Divers services de santé, structure d'accueil pour les personnes âgées

Tourisme

La forêt communale de la Foucaudière de 35 hectares offre aux visiteurs un plan d'eau pour la pêche, des aires de pique-nique, un parcours de santé, un bar tenu par les associations et ouvert pendant la période estivale.

« Natural'Parc » : Entrez dans les 13 espaces réservés à la rencontre de plus de 500 animaux sur un site à la nature authentique. Faites la course en kart à pédales, vivez une expérience insolite dans les Arbofilets© : 600 m² de parcours dans les arbres.



Saint-Laurent-des-Autels

Pimentez votre visite avec des activités pour toute la famille : labyrinthe végétal, enquêtes, toboggans géants, structures gonflables.

Une trentaine d'associations touchant tous les domaines : sport, culture, loisirs, périscolaire.

Orée-d'Anjou - Son histoire

La création de la commune nouvelle a été votée par l'ensemble des élus le 8 juillet 2015. Elle a vu le jour officiellement le 15 décembre 2015, avec l'élection du maire et de ses adjoints. À cette date, la commune nouvelle est devenue la seule entité juridique, elle se substitue aux communes et à la Communauté de Communes du canton de Champtoceaux. Depuis, les communes qui composaient la Communauté de Communes du canton de Champtoceaux sont devenues des communes déléguées.

Si les communes déléguées sont appelées à garder leur nom, il a fallu trouver un nouveau nom pour la commune nouvelle. Un appel à propositions a donc été lancé durant l'été 2016 par les élus auprès des habitants des neuf communes de la Communauté de Communes. C'est finalement Orée-d'Anjou qui a retenu l'attention des élus à l'issue d'un vote au conseil communautaire.

« C'est un nom en référence à la position de ce territoire située à l'Orée de l'Anjou et des Mauges et en bordure de Loire. »

4 janvier 2016 : La Communauté de Communes du canton de Champtoceaux disparaît pour faire partie intégrante de Mauges Communauté qui regroupe les 6 communes nouvelles d'Orée-d'Anjou, Mauges-sur-Loire, Montrevault-sur-Evre, Sèvremoine, Beau-préau-en-Mauges et Chemille-en-Anjou.

Conseil d'administration des 21 et 22 novembre 2019 à Saint-Laurent-des-Autels

Étaient présents :

Membres du CA: Marie-France Corvest - Jean-Pierre Lapeyre - Chantal Rubin - Ginette Decultieux - Isabelle Sénéchal - Jocelyne Dersigny - Franck Esnouf - Danielle Pineau - Marc Bousseau

Membres associés: Yvan Marcou

Membres invités: André Martin, maire d'Orée-d'Anjou - Magalie Parain, maire délégué - Jean-Claude Bouchereau - président de l'association locale - les membres de l'association locale.

Absents excusés :

Pierre Reynaud - Bernard Augagneur - Laurent Garate.

Ordre du jour :

- 1 – Point sur le 29^o rassemblement de Saint-Laurent-de-Cuves ;
- 2 – Point sur les calendriers 2020 ;
- 3 - Point sur le 30^o rassemblement de Saint-Laurent-des-Autels ;
- 4 - Point financier ;
- 5 - Point sur l'essai de rapprochement de l'AMR F ;
- 6 - Point sur Internet et Facebook ;
- 7 - Point sur les affiches du 29^o rassemblement ;
- 8 - Point sur l'agenda des prochains rassemblements ;
- 9 - Point sur les prochaines réunions du CA ;

1 – Point sur le 29^o rassemblement de Saint-Laurent-de-Cuves 2019.

Avec une seule année de préparation de ce rassemblement, la réussite a été au rendez-vous. Bravo à l'association locale.

Servi par une météo exceptionnelle sur la durée de la manifestation avec des installations et des équipements fonctionnels de qualité, doublés d'une très bonne organisation, tout cela regroupé sur une zone facilitant de courts déplacements a grandement participé à la réussite de ce 29^o rassemblement.

Les bénévoles, qui sont le moteur indispensable de manifestations ont superbement rempli leurs engagements sans oublier le choix des menus qui a été globalement apprécié.

L'animation et le spectacle musical des années quatre-vingt a tenu ses promesses et elle a permis de tenir les délégations sans débordements.

L'animation du vendredi soir avec les groupes de rock celtique destinés à une population « jeune » a surpris un certain public qui a estimé que la sonorisation était bien trop forte.

Si cela est à renouveler il serait judicieux de placer ces animations après 23 h 00.

2 – Point sur le calendrier 2020.

Ce concept avec le bon travail réalisé autour de ce projet reflète bien l'ambiance « jeune » de nos ras-



semblements. 350 exemplaires ont été fabriqués et payés par l'association nationale pour un montant de 812,40 €. pour un prix de vente proposé à 5 €. au profit des déplacements des « jeunes » à nos rassemblements.

Distribution :

90 SL-des-Autels - 20 SL-de-Cognac - 10 SL en Creuse - 50 SL-de-Gosse - 10 SL-de-Chamousset - 10 - SL en Haute-Savoie - 30 SL-du-Mottay - 50 SL-d'Arce - 20 SL-Nouan - 50 SL-de-Cuves - 10 SL-en-Gâtines.

3 - Point sur le 30^o rassemblement à Saint-Laurent-des-Autels des 21-22 et 23 août 2020.



Le bulletin de liaison N° 1 a été mis à la disposition des membres du réseau sur le site Internet national le 14 août 2019.

Dans ce cadre, il est proposé différents modes d'hébergement sur le premier bulletin de liaison. Seules les réservations auprès des hôtels, peuvent se faire par les délégations. Les autres formules sont gérées par les organisateurs.

En conséquence, il est demandé de ne pas prendre contact avec les gîtes et chambres d'hôtes directement, mais d'indiquer sur le tableau d'inscription les différentes demandes.

Une prise de contact sera réalisée dans l'éventualité où les hébergements seraient complets.

Une place particulière sera réservée à l'expression des jeunes afin de trouver une dynamique dans le passage du flambeau entre les générations.

Une éventuelle participation de SL-du-Maroni pourrait être envisagée suite à des contacts informels réalisés à l'assemblée des maires de France.

L'invitation de Josette et de Roland Lo A Tjon est toujours d'actualité.

Suivant le nombre de participants, qu'il est souhaité d'être connu rapidement, l'option de l'installation d'un chapiteau est liée à ce résultat.

4 - Point financier.

Le jour de la réunion, toutes les cotisations des délégations étaient versées et le solde des recettes et des dépenses laissait apparaître un montant positif de 6 113,88 €.

5 – Point sur les essais de rapprochement avec l'AMRF.

Les dernières réunions du conseil d'administration nous ont amenés à se pencher une nouvelle fois sur la manière de pouvoir solliciter une adhésion à notre association nationale des villes et villages qui n'ont pas encore adhéré.

Ils sont encore 56. Certains ont été contactés mais sans succès car le cadre de ces contacts n'est pas optimal.

Il est donc suggéré de pouvoir les contacter physiquement dans un contexte qui pourrait être plus favorable à notre écoute.

Dans ce cadre, l'idée de se rapprocher de l'Association des Maires Ruraux de France (AMRF) a été mise sur la table avec l'espoir d'y trouver des élus dont leurs villes et villages portent comme patronyme Saint-Laurent.

Guy Clua, maire de Saint-Laurent en Gascogne, vice-président de l'AMRF, a proposé qu'une délégation se déplace au congrès de l'AMRF qui s'est tenue les 20 et 21 septembre à Val Jolly - Haut de France.

Le délégué général devait si possible organiser ce déplacement, mais malgré la mise en place d'un mode opératoire, cette opération n'a pu se réaliser du fait qu'il n'y avait pas de communes concernées à cette manifestation.

6 – Point sur le site Internet et Facebook :

Le jour de la réunion, les visiteurs comptabilisés depuis le début de l'année s'élève à 34 892 soit 3 500 par mois, avec 94 820 pages lues, soit 9 500 par mois.

Les écarts relevés sont liés au fait que seules les informations permanentes ou durables sont maintenues sur le site Internet alors que celles de nature spontanées ou de courte durée sont postées sur Facebook.

Facebook qui compte 341 membres.

7 – Point sur l'affiche du 29° rassemblement.

L'affiche du 29° rassemblement de Saint-Laurent-de-Cuves 2019 est disponible.

Elle sera mise en vente au prochain rassemblement.

Version papier = 5 €

Version plastifiée = 15 €



8 – Prochains rassemblements.

2021 = 9 - 10 et 11 juillet - rassemblement à Saint-Laurent-en-Brionnais.

2022 = disponible

2023 = une option est posée mais soumise au résultat des prochaines élections municipales de mars 2020.

9 - Prochaine réunion du conseil d'administration.

Programmée les 17 et 18 avril à Saint-Laurent-des-Hommes.

Visite de la maison du potier



